

Budget 2016 : les créations et suppressions de postes pour chaque ministère

La Défense, la Justice, l'Intérieur et l'Éducation nationale restent des ministères prioritaires dans le projet de loi de finances 2016, dévoilé le 30 septembre, avec la création de 12 232 postes au total. Tous les autres ministères devront couper dans leurs effectifs. Hormis une hausse exceptionnelle des emplois militaires, l'État va supprimer 1 393 postes.

Les arbitrages du gouvernement sur le budget 2016 sont tombés. Et si le total des effectifs de l'État repart à la hausse, avec la création nette de 8 304 équivalents temps plein (ETP), la cure d'amaigrissement se poursuit pour la majorité des ministères.

Cette augmentation du nombre d'agents est en réalité due à la révision de la loi de programmation militaire qui, au lieu d'enregistrer une baisse de 7 397 emplois en 2016, acte la création de 2 300 postes. En dehors de cette hausse exceptionnelle, les effectifs de l'État diminueront bien de 1 393 postes en 2016, ont annoncé, le 30 septembre, le ministre des Finances, Michel Sapin, et le secrétaire d'État au Budget, Christian Eckert *[voir le graphique ci-dessous]*.

Finances et Écologie en première ligne

Dans le détail, l'exécutif maintient ses priorités sur les trois secteurs prioritaires depuis 2012 : 8 561 postes seront donc créés dans l'éducation, 732 postes de policiers et de gendarmes à l'Intérieur et 978 dans la justice (dont 35 pour les juridictions administratives).

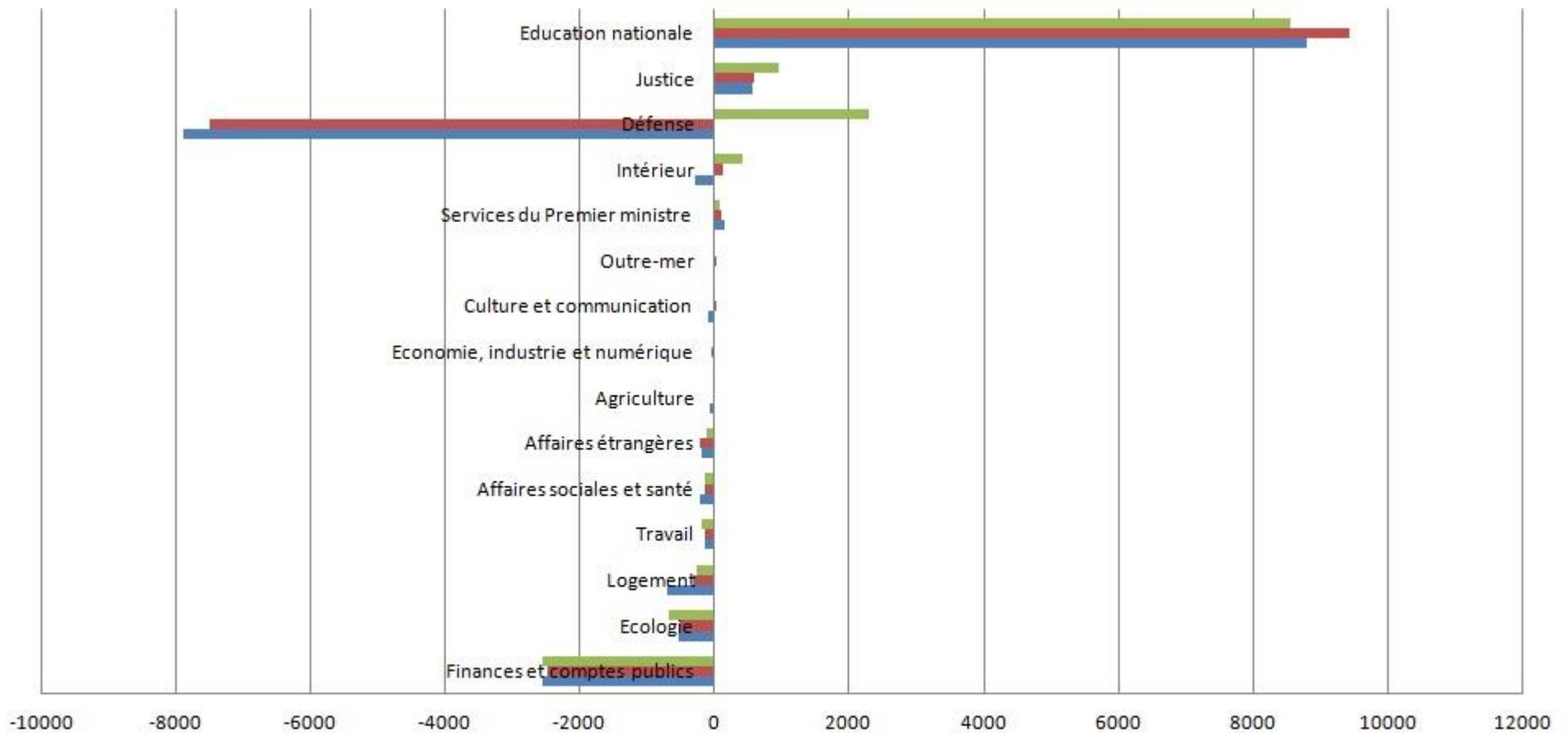
Du côté des ministères où la contrainte budgétaire se fera le plus fortement sentir l'an prochain, Bercy entend toujours donner l'exemple, avec la suppression de 2 548 postes, soit l'équivalent de l'effort réalisé en 2015 et 2014. En trois ans, les Finances et les Comptes publics auront donc perdu plus de 7 500 postes. Dans l'ordre des ministères à la diète viennent ensuite l'Écologie, le Développement durable et l'Énergie (- 671), puis le Logement (- 261), le Travail, l'Emploi et la Formation professionnelle (-192), les Affaires sociales et la Santé (- 150) et les Affaires étrangères (- 115). Les ministères de l'Agriculture et de l'Économie (- 20 postes chacun), ainsi que celui de la Culture (- 30) enregistrent, eux, une baisse moins prononcée de leurs effectifs.

Hausse de la masse salariale

Dans son projet, le gouvernement table sur une augmentation de 700 millions d'euros de la masse salariale, soit 0,86% d'augmentation par rapport à la loi de finances initiale 2015. Cette hausse représente une "économie" de 800 millions d'euros *"par rapport à l'évolution tendancielle de la masse salariale"*, affirme Bercy, permise notamment par le gel du point d'indice servant à définir la rémunération des fonctionnaires.

La fonction publique d'État compte près de 2,4 millions d'agents, sur un total de 5,3 millions de fonctionnaires avec l'Hospitalière et la Territoriale. Le projet de budget, qui comptabilise les fonctionnaires en équivalents temps plein, inscrit pour 2016 un effectif de 1 904 768 emplois. Selon le ministère de la Fonction publique, les effectifs des agents d'État ont diminué de 0,9% en moyenne par an de 2002 à 2013.

Evolution des effectifs des ministères depuis 2014



	Finances et comptes publics	Ecologie	Logement	Travail	Affaires sociales et santé	Affaires étrangères	Agriculture	Economie, industrie et numérique	Culture et communication	Outre-mer	Services du Premier ministre	Intérieur	Défense	Justice	Education nationale
■ 2016	-2548	-671	-261	-192	-150	-115	-20	-20	-30	0	79	428	2300	943	8561
■ 2015	-2491	-515	-319	-150	-150	-220	-25	-55	15	2	94	116	-7500	600	9421
■ 2014	-2542	-522	-697	-137	-223	-196	-81	-24	-83	0	142	-289	-7881	555	8804